



## Communiqué de presse

17 mars 2020

### L'Unaf salue le report de la contemporanéité du calcul des aides au logement

**Le Ministre du Logement vient de confirmer le report de la mise en œuvre de la contemporanéité du calcul des aides au logement, après les déclarations hier du Président de la République, qui avait annoncé la suspension de toutes les réformes en cours. L'Unaf, qui avait demandé cette mesure, salue cette décision**

L'entrée en vigueur de la réforme du calcul des aides au logement, avec l'introduction de la contemporanéité était prévue le 1<sup>er</sup> avril prochain.

Avant l'intervention du Président de la République, l'Unaf avait réclamé le report de cette entrée en vigueur. En effet, nos adhérents, gestionnaires de résidences sociales, nous avaient fait part de leur inquiétude sur la mise en application, à cette date, de la réforme et de leurs craintes de ruptures de droit massives.

Elles auraient été, en effet, dans l'incapacité de maintenir un accompagnement approprié dans un contexte de forte perturbation de leur activité du fait de la crise sanitaire actuelle. De nombreux salariés vont être absents en raison de la fermeture des écoles et les salariés présents vont concentrer leur action sur l'information et la sensibilisation des résidents au respect des consignes de prévention et sur la mise en œuvre des directives données dans le cadre de la lutte contre le développement de la pandémie.

L'Unaf salue donc cette décision.

\* \* \*

#### **A propos de l'Unaf - Union professionnelle du logement accompagné**

L'Unaf, présidée par Jean-Paul Vaillant, Directeur Général de l'Adef, et dirigée par Arnaud de Broca, est l'Union professionnelle du logement accompagné. Elle rassemble les initiatives de 135 acteurs, qui gèrent près de 140 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unaf représente ses adhérents, anime et structure le réseau, et contribue à la professionnalisation du secteur.

#### **Contacts Presse :**

**Unaf** - 01 40 71 71 16

Virginie Camelin - 06 67 29 01 94

[virginie.camelin@unaf.org](mailto:virginie.camelin@unaf.org)

**Agence Bpr France** – 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel – 06 60 91 78 89 –

[pierre@bprfrance.com](mailto:pierre@bprfrance.com)

Sophie Decaudin – 06 03 34 05 00 –

[sophie@bprfrance.com](mailto:sophie@bprfrance.com)

**UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ**